

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Institut de Physique de Nice

INΦNI

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Nice Sophia Antipolis

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Benoît Boulanger, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Institut de Physique de Nice

Acronyme de l'unité : INΦNI

Label demandé : UMR

N° actuel : 7010

Nom du directeur
(2016-2017) : M. Guillaume HUYET

Nom du porteur de projet
(2018-2022) : M. Guillaume HUYET

Membres du comité d'experts

Président : M. Benoît BOULANGER, Institut Néel (représentant du CNU)

Experts : M. Thomas BOURDEL, Institut d'Optique Graduate School (représentant du CoNRS)

M^{me} Natalia DEL FATTI, Université Claude Bernard Lyon 1

M. Jean-Pierre DELVILLE, Université de Bordeaux

M. Julien DE ROSNY, ESPCI

M^{me} Olivia DU ROURE, ESPCI

M. Eric FALCON, Université Paris Diderot

M. Guido PUPILLO, Université de Strasbourg

M. Gwenn ULLIAC, FEMTO-ST, Université de Bourgogne Franche-Comté

M. Ubirajara VAN KOLCK, Institut de Physique Nucléaire

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Marc DRILLON

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Jeanick BRISWALTER, Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

M. Niels KELLER, CNRS

M^{me} Astrid LAMBRECHT, CNRS

M^{me} Brigitte PAPIN, CNRS

M. Bart VAN TIGGELEN, CNRS

Directrice de l'École Doctorale :

M^{me} Elisabeth TAFFIN DE GIVENCHY, ED N° 364, « Sciences Fondamentales et Appliquées » (SFA)

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

L'Institut de Physique de Nice (INΦNI) créé au 1^{er} janvier 2017 est une unité mixte de recherche en physique de l'Université Nice-Sophia Antipolis et du CNRS. Il regroupe la plupart des équipes de l'ex-Laboratoire de Physique de la Matière Condensée (LPMC UMR 7336), créé en 1973 sur le Campus Valrose à Nice, et de l'ex-Institut Non Linéaire de Nice (INLN UMR 7335), créé en 1991 sur le technopôle de Sophia Antipolis à Valbonne. INΦNI se déploiera sur deux sites géographiquement distincts pendant quelques années, mais le projet à terme est de le localiser sur un site unique situé sur la ZAC Nice Méridia.

Équipe de direction

Directeur INΦNI : M. Guillaume HUYET, directeurs-adjoints INΦNI : M. Médéric ARGENTINA, M. Sébastien TANZILLI

(Directeur ex-LPMC : M. Fabrice MORTESSAGNE, directeur-adjoint LPMC : M. Marc DE MICHELI)

(Directeur ex-INLN : M^{me} Patrizia VIGNOLO, directeurs-adjoints INLN : M. Massimo GIUDICI, Mr Frédéric HÉBERT)

Nomenclature HCERES

ST2 Physique

ST6 Sciences et technologies de l'information et de la communication

ST5 Sciences pour l'ingénieur

Domaine d'activité

Photons, Ondes, Atomes

Matériaux : composites, interfaces, fluides complexes et cristaux liquides

Photonique & Matériaux avancés pour l'optique

Systèmes hors équilibre & Physique non linéaire

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'INLN

Composition de l'INLN	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	16	16
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	13	13
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	9	8
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	2	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	2	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	12	
TOTAL N1 à N7	54	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	20	

Bilan de l'INLN	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	15
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	7
Nombre d'HDR soutenues	5

Effectifs du LPMC

Composition de l'unité LPMC	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2018
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	25	25
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	12	12
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	18	18
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	6	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	3	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1	
N7 : Doctorants	17	
TOTAL N1 à N7	82	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	21	

Bilan du LPMC	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	44
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	6
Nombre d'HDR soutenues	7

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

L'Institut de Physique de Nice (INΦNI) au 1^{er} janvier 2007 est structuré en 14 équipes, ce qui correspond exactement à la somme des 6 équipes de l'ex-INLN :

- « Physique Non Linéaire et Hors-Equilibre » ;
- « Optique Non Linéaire des Cristaux Liquides » ;
- « Systèmes fortement corrélés et Gaz Quantiques » ;
- « Physique théorique », « Dynamique et Complexité Photonique » ;
- « Atomes Froids » ;

et de 8 des 10 équipes de l'ex-LPMC :

- « Fibres Optiques Spéciales » ;
- « Information Quantique avec Lumière et Matière Photonique » ;
- « Physique Mésoscopique » ;
- « Fluides complexes » ;
- « Magnétorhéologie - Nanomatériaux, Microfluidique, physico-chimie et biologie aux interfaces » ;
- « Rhéologie des suspensions concentrées ».

Deux équipes de l'ex-LPMC (« Surfaces et interfaces » et « Matériaux éocompatibles ») n'ont pas souhaité participer à la création de la nouvelle unité.

Du fait des recouvrements thématiques et du grand nombre d'équipes rapporté au nombre de permanents, il sera souhaitable que cette structuration évolue au cours du contrat quinquennal actuel. Mais d'ores et déjà, la présentation de l'activité scientifique de la nouvelle unité en 3 axes thématiques impliquant chacun plusieurs équipes est un indicateur d'évolution positive.

Le regroupement de l'ex-LPMC et de l'ex-INLN est d'autant plus pertinent qu'il devrait permettre un meilleur brassage entre théoriciens et expérimentateurs de l'Université Côte d'Azur.

Enfin l'Institut de Physique de Nice, étant potentiellement un des grands acteurs de l'IDEX de l'Université Côte d'Azur, devrait donc disposer des outils structurels et des moyens nécessaires à son développement.